

PROCÈS VERBAL DE DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-huit heures trente-trois, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Eanne, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame SEMERDJIAN Morgane, Maire, suite à la convocation en date du premier juin deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Morgane SEMERDJIAN, Le Maire

BIZARD Amandine, BERNARD Charlotte, CLERET DE LANGAVANT Hilaire, adjoints

Mesdames DIVERD Chantal, GARREAU Magalie, POTREAU Adeline

Messieurs PARTHENAY Stéphane, GUILLAUME Aurélien, SEMERDJIAN Joris, DERRÉ Michel

Absents excusés : Rémy AHETZ-ETCHEBER (pouvoir à M. Joris SEMERDJIAN)

Absents non excusés : Messieurs GUIGNARD Dominique, BARICAULT Jean-Claude, Madame RUBIO Brigitte

Secrétaire de séance : Magalie GARREAU

Délibération relative à l'Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)
(Délibération n°1 du 05 juin 2026)

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme DIVERD Chantal, M. DERRÉ Michel, Mme BIZARD Amandine, Mme BERNARD

Charlotte. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : M. AHETZ-ETCHEBER Rémy, Mme GARREAU Magalie, Mme BERNARD Charlotte.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats du premier tour des élections des délégués sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. AHETZ-ETCHEBER Rémy né le 16/01/1980 à NIMES (30)
- Mme GARREAU Magalie née le 17/06/1981 à NIORT (79)
- Mme BERNARD Charlotte née le 23/11/1989 à NIORT (79)

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées : M. PARTHENAY Stéphane, Mme SEMERDJIAN Morgane, Mme BIZARD Amandine

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats du premier tour des élections des suppléants sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. PARTHENAY Stéphane né le 08/08/1972 à MELLE (79)
- Mme SEMERDJIAN Morgane née le 26/06/1987 à WISSEMBOURG (67)

- Mme BIZARD Amandine née le 08/07/1992 à NIORT (79)

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

A Sainte Eanne, le 05 juin 2026

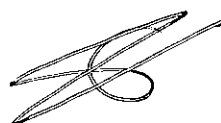
Le maire,

Morgane SEMERDJIAN



Le Secrétaire

Magalie GARREAU

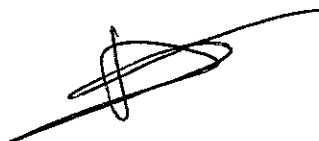


Les deux conseillers les plus âgés,

Chantal DIVERD

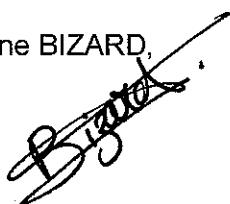


Michel DERRE



Les deux conseillers les plus jeunes,

Amandine BIZARD,



Charlotte BERNARD



